

Sont concernés les enfants **nés en 2018** ainsi que nés en 2017, 2016 et non scolarisés à Eschau
A déposer à la mairie d’Eschau pour le **12 février 2021** au plus tard pour enregistrement et à remettre, muni du tampon de la mairie, à la Directrice de l’école maternelle d’affectation lors de l’inscription officielle en mai 2021 (la date définitive vous sera communiquée par courrier).

**FORMULAIRE D’INSCRIPTION EN ECOLE MATERNELLE – RENTREE 2021**

Documents à produire à la Mairie au moment de l’inscription:

❑Le livret de famille

❑Justificatif de domicile (Bail, permis de construire ou facture (impôts, eau, électricité) **datant de moins de 3 mois**)

NOM de l’enfant : ...................................................................... Prénom : ...........................................................

Date de naissance : .................................................. Lieu de naissance : ...........................................................

Adresse des parents : ............................................................................................................................................

Commune : ……………………………………………. Parents téléphone fixe : .................................................... Portable (père) : .......................................................... Portable (mère) : ……………………………………………
Courriel : ……………………………………………………………………………………………………………….…….

 ❑ en cas de divorce/séparation : la copie du jugement qui fixe la résidence de l’enfant

**REMPLIR UNE FICHE PAR ENFANT *(merci d’écrire très lisiblement)***

**MODE DE GARDE A LA RENTREE : (si l’enfant sera gardé par un autre mode de garde que les parents)**

NOM et Prénom ……………...................................................................................................................................

Adresse ...................................................................................................................................................................

Commune ........................................................... Téléphone fixe : …………………. Portable : …………………….

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Cochez l’une des cases :  | ❑**nourrice** ❑**Famille (Gd-parent, autre……..) ou** ❑**Périscolaire envisagé (1)** |  |
| L’enfant a-t-il un frère ou une sœur qui fréquentera à la rentrée 2021  | ❑**oui**  | ❑**non**  |
| **l’une des écoles maternelles** de la commune :  |  |  |
|  *Si oui laquelle :*  | ❑**Clé des champs** | ❑**Hirondelles** |

**L’affectation des enfants dans l’une ou l’autre des écoles est réalisée lors d’une commission composée de représentants de la municipalité, du personnel enseignant et de représentants de parents d’élèves.**

Cette affectation se fait par rapport à une série de critères, redéfinis tous les ans en fonction de l’équilibrage des effectifs entre les deux écoles. Bien évidemment les fratries ne sont pas séparées en école maternelle.

A l’issue de cette commission, les parents sont informés par courrier de l’affectation de leur enfant (courant avril) et de la procédure d’inscription auprès de la directrice de l’école.

**(1) Important** : la scolarisation dans une école d’ESCHAU n’entraine aucune prérogative en ce qui concerne le service périscolaire qui est indépendant et donc la capacité d’accueil est limitée (période d’inscription en avril/mai)

**CURSUS MONOLINGUE (classique)**

En cas de demande d’affectation à une école particulière : ***Joignez impérativement une lettre d’explication***

 Ecole maternelle souhaitée : ❑Clé des champs❑Hirondelles

**OU CURSUS BILINGUE (enseignement paritaire 12h en français et 12h en allemand)**

Mon enfant **est né en 2018** et je désire l’inscrire en site bilingue : ❑**oui** ❑**non**

Le site bilingue est réalisé en intercommunalité avec Plobsheim. **La décision d’inscrire votre enfant en site bilingue vous engage auprès de l’Education nationale à le maintenir dans ce site durant toute sa scolarité maternelle et élémentaire**.

L’affectation dans l’une ou l’autre des écoles se fera par la commission en fonction des capacités d’accueil respectives. **Pour** **les familles qui sont intéressées par le cursus bilingue, il est obligatoire de participer à la réunion d’information qui aura lieu à la Médiathèque à ESCHAU le mardi 26 janvier 2021 à 18h30.**

Je certifie l’exactitude des renseignements ci-dessus :

« La clé des champs »

**Date : Signature : N° ordre Mono : \_\_\_\_ N° ordre Bilingue : \_\_\_\_**